



D E L I B E R A T I O N du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **25**
 Nombre de votants : **33**
 Date de convocation : **23/03/2017**

**OBJET : AFFECTATION RESULTATS 2016 BUDGET
 ANNEXE EAU POTABLE**

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille DIX-SEPT** le 30 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, 1^{er} Vice-Président.

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUJOL (Fourques) - TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) - PUIG (Sainte Colombe) - NOURY (St Jean Lasseille) – MASO (Terrats) – GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, BOURRAT, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, COUSSOLLE (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

H. LLOBET (Brouilla) à P. TAURINYA
 M. PIMENTEL (Fourques) à J.L. PUJOL
 P.BELLEGARDE (Passa) à P.MAURAN
 J.C. BERNADAC (Thuir) à J.M. LAVAIL
 D.RUIZ (Thuir) à R.LEMORT
 L. FERRER (Thuir) à S.RAYNAL
 P.MAURY (Thuir) à T.VOISIN
 J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD

Absent :

A . DOUTRES (Caixas)
 C. VILA (Oms)
 N.MON (Thuir)
 R.PEREZ (Thuir)

M.OLIVE René, Président est absent au moment du vote.

Monsieur Jean CHEREZ est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil a été adopté à l'unanimité sans observation.

23/2017

Code INSEE : 66210 Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - BUDGET EAU POTABLE	COMPTE ADMINISTRATIF Année 2016 Page n° 1	Département : PYRENEES ORIENTALES Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR Date d'Edition : 30/03/2017
---	---	---

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 25
Nombre de suffrages exprimés : 33
VOTES : Contre 0 Pour 33 Abstentions 0
Date de convocation :

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 30 Mars 2017 à 17h30

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, décide de répartir les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B	1 789 737,72
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses	420 265,21
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	1 369 472,51
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	28 724,87
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses	194 115,45
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	222 840,32
Solde des dépenses à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	7 525,00
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	21 199,87

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	-
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	-
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	1 789 737,72
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	-

les conseillers communautaires présents et représentés



Ont signé au registre des délibérations
Cachet :

Pour expédition conforme,
P/LE PRESIDENT,

Rémy ATTARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0662406040-20170404-174

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2017